



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation
8.04.2014

L'an deux mille quatorze et le quatorze avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RAYNAUD, Maire.

N° 14/54

Présents : Mrs RAYNAUD, LE ROCH, MARTY, Mme RAYNAL, Mr GUIRAUD, Mme VILLENEUVE, Mr SOULA, Mme TAFELSKI, Mr GRIALOU, Mmes BALOUP, BABAux, GARCIA, Mrs LEFERT, CROUZET, Mmes SANZ, BENTATA-RAUCOULES, Mr GRIMAL, Mmes PESA, ANGLES, GONZALES, Mr KOWALCZYK, Mmes HOLLINGER-CHAILLET, THUEL, Mrs PEYRONIE, BARDY, Mme PELLEGRINI.

Absents : Mme Delphine MAILLET-RIGOLET Procuration à Mr LE ROCH.
Mr Alain FABRE Procuration à Mme VILLENEUVE
Mr Roland RASKOPF Procuration à Mme THUEL

Secrétaire : Mr LE ROCH.

Objet de la délibération

Rapporteur : Monsieur le Maire.

**DETERMINATION DU
NOMBRE DE
REPRESENTANTS
TITULAIRES DU
PERSONNEL AU
C.T.P.**

Il convient de définir le nombre de représentants titulaires du personnel au Comité Technique Paritaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

FIXE à 5 le nombre de représentants titulaires du personnel au Comité Technique Paritaire.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 15 octobre 2014
Jean-Paul RAYNAUD,
Maire,
Conseiller Général